MÉMOIRE

DE PIERRE - AUGUSTIN CARON DE BEAUMARCHAIS;

En Réponſe au Libelle diffamatoire ſigné GUILLAUME KORNMAN;

Dont plainte en diffamation eſt rendue, avec Requête, à M. le Lieutenant-Criminel, & permiſſion d'informer.

PREMIERE PARTIE.



MÉMOIRE

De Pierre - Augustin Caron de Beaumarchais;

En Réponſe au Libelle diffamatoire ſigné GUILLAUME KORNMAN;

Dont plainte en diffamation eſt rendue, avec Requête, à M. le Lieutenant-Criminel, & permiſſion d'informer.

Premiere Partie.

Pressé, par les circonſtances, de publier ma juſtification ſur les atrocités qui me ſont imputeés dans un libelle, ſigné *Guillaume Kornman*, & depuis avoué de lui; j'ai fait en quatre nuits l'ouvrage de quinze jours.

Dans cette premiere partie de ma défenſe je n'emploierai pas de longs raiſonnemens pour repouſſer des injures groſſieres; le temps eſt trop précieux pour

le perdre à filer des phrafes : j'oppoferai des preuves claires & concifes, à des inculpations vagues & calomnieufes.

Je dois repouffer fortement les quatre chefs fuivans:

1o. D'avoir concouru, avec chaleur, à feire accorder à une infortunée la liberté conditionnelle d'accoucher ailleurs que dans une maifon de force, où elle couroit le danger de perdre la vie.

2o. D'avoir examiné févérement une grande affaire qui tournoit mal, à la follicitation des perfonnes les plus confidérables, qui avoient intérêt & *qualité* pour en vouloir être bien inftruites.

3o. De m'être oppofé, dit-on, par toutes fortes de moyens, au rapprochement de la Dame Kornman? avec fon mari.

4o. Enfin d'avoir ruiné les affaires de celui-ci, en le diffamant par-tout.

Les deux premiers chefs, je les avoue & je m'en honorent hauteme ; je prouverai que j'ai dû me couduire ainfi. Je nie les deux derniers ; j'ai fait le contraire de l'un; je prouverai la calomnie de l'autre.

FAITS JUSTIFICATIFS DU Ier. CHEF.

Avez-vous concouru, avec chaleur, à faire accorder à une infortunée la liberté conditionnelle d'accoucher ailleurs que dans une maifon de force, où elle couroit le danger de perdre la vie ?

Oui je l'ai fait ; & voici mes motifs.

Au mois d'Octobre 1781 je ne connoiffois pas même de vue la dame Kornman; je favois feule-

ment, comme tout le monde, que ſon mari l'avoit fait mettre dans une maiſon de force, en vertu d'une Lettre de cachet.

Un jour que je dînois chez Madame la princeſſe de Naſſau Siéghen, avec pluſieurs perſonnes, on nous peignit la détention & la ſituation de la Dame enfermée, avec des couleurs ſi terribles, que cet événement fixa l'attention de tout le monde. Le Prince & la Princeſſe de Naſſau, ſur-tout, paroiſſoient fort touchés de ſon malheur, & vouloient s'employer, diſoient-ils, à lui faire obtenir ſa liberté. Touché moi-même du récit, & de cette noble compaſſion, je les louois de leur deſſein; ils me prierent d'y joindre mes efforts, ajoutant qu'un tel ſervice étoit digne de mon courage & de ma ſenſibilité. Je m'en défendis, par des raiſons de prudence. Ils me preſſerent, je réſiſtois, en alléguant (ce qui eſt vrai) que je n'avois jamais fait une action louable & généreuſe qu'elle ne m'eût attiré des chagrins. Quelqu'un invite alors un Magiſtrat du Parlement, qui étoit préſent, à montrer à la Compagnie le Mémoire que cette malheureuſe femme avoit compoſé ſeule au fond de ſa priſon, & qu'elle avoit trouvé moyen de faire parvenir à M. le Préſident de Saron, avec autant de Lettres qu'il y avoit de Magiſtrats à la chambre des Vacations. Voici cette Requête touchante.

Mémoire adreſſé à M. le Préſident Saron, par la Dame Kornman, née Faech *

» Je ſuis née à Baſle, en Suiſſe, j'ai été élevée dans la Religion Proteſtante réformée.

---

* La famille Faech eſt une des premieres de Baſle.

A l'âge de 13 ans, j'étois orpheline de pere & de mere ; à celui de 15, mes parens m'ont fait époufer, en 1774, le fieur Kornman, Alfacien, & de la Religion Luthérienne.

Mon mariage a été célébré dans le Canton de Bafle, fuivant les Loix civiles & eccléfiaftiques de cette Ville.

Je ne connoiffois pas le fieur Kornman, je témoignai quelque répugnance ; on m'affura que je ferois très-heureufe, que c'étoit un bon parti, je me réfignai.

J'ai apporté à mon mari 360,000 livres de dot, qu'il a touchées. J'ai été avantagée en outre de 60,000 livres. Mon mari s'eft obligé encore de faire un état de fes biens, dont la moitié doit m'appartenir, en cas qu'il vienne à mourir.

Un de mes parens m'a dit, il y a un an, que cette claufe n'avoit pas été remplie, & m'en a marqué du mécontentement. Mais comme je ne me connois pas en affaire d'intérêt, j'ai toujours négligé ce point.

Mon mari m'a propofé de lui faire, par écrit, fous feing-privé, une donation de tous mes biens, je lui ai fait cet écrit dans les commencemens de notre mariage ; il m'en a fait un pareil, qu'il a retiré fans me rendre le mien ; je l'ai annullé de mon propre mouvement, le 25 Juillet dernier.

Je fuis mere de deux enfans, & groffe de quatre mois du troifieme. Notre union a été très-mal affortie, j'ai été fort malheureufe ; & j'ai long-tems fouffert avec patience & douceur.

Il y a deux ans que ces orages ont été plus fréquens & plus violens. Comme le divorce eft per-

mis dans mon pays & dans ma Religion, j'ai écrit, il y a un an, à mes parens collatéraux, que je voulois briſer ma chaîne.

On a cherché à m'adoucir : un frere utérin que j'ai, eſt venu à Paris, le mois de Mai dernier, il a cherché à pacifier ces troubles ; c'eſt l'époque de ma groſſeſſe.

Au bout de quelque tems qu'il a été parti, mon mari a recommencé ſes perſécutions, & a paſſé toutes les bornes.

Je me ſuis plaint de mon côté, & je me ſuis occupée d'obtenir dans les Tribunaux (en me ſéparant de mon mari) le repos que les conciliations n'avoient pu me procurer.

Mon mari craignant ſans doute l'effet de ces démarches, a cherché à les prévenir par l'autorité.

La nuit du 3 au 4 Août, deux hommes ſe ſont préſentés à moi, & m'ont dit que M. le Lieutenant de Police déſiroit me parler.

Je témoignai quelque ſurpriſe du meſſage à une heure auſſi indue ; ne pouvant cependant imaginer aucune violence, je m'habillai pour ſuivre les deux inconnus.

Je marquai de l'étonnement de ne point trouver ma voiture ni mes gens. On me repréſenta que c'étoit pour prévenir des interprétations de leur part ; que je rentrerois tout de ſuite ; que c'étoit pour m'expliquer avec mon mari devant le Magiſtrat ; je me rendis : on fit approcher un fiacre, où je trouvai un troiſieme perſonnage. Je m'apperçus qu'on prenoit une autre route que celle de l'Hôtel de la Police ; je demandai pourquoi ? On me répondit encore

que le Magiſtrat craignant que je ne fuſſe vue de ſes gens, avoit, par délicateſſe, cru devoir me parler en maiſon tierce.

Je me payai de cette raiſon ; j'arrivai dans une cour ; on me fit entrer dans une ſalle à rez-de-chauſſée ; & l'homme aux expédiens, quittant l'anonyme & ſa feinte, me demanda pardon de la ſupercherie ; me dit qu'il étoit Exempt de Police, & que j'euſſe à reſter par l'ordre du Roi dans le lieu où j'étois.

Je ne puis rendre compte de ce qui s'eſt paſſé le reſte de cette nuit & les trois premiers jours qui l'ont ſuivie, je me ſuis évanouie pluſieurs fois. J'ai eu le tranſport. Un homme eſt venu me parler, m'interroger, me faire ſigner : ma tête n'étoit pas à moi ; & je n'ai qu'un ſouvenir confus.

Je vis M. le Lieutenant-Général de Police, qui m'a paru me marquer de l'intérêt. Mes idées s'étant calmées, j'ai appris que j'étois rue de Bellefonds, au château de Charolois, dans une Maiſon de Force, régie par deux femmes, nommées Lacour & Douay : qu'on y renfermoit des folles & des femmes proſtituées.

On m'a ôté ma femme-de-chambre pour m'en donner une du lieu, chargée ſans doute du ſoin de m'eſpionner.

On m'aſſure que je ſuis traitée extraordinairement : quoiqu'accoutumée à l'aiſance, je ne me plaindrois pas des privations phyſiques que j'éprouve dans mon état, & qui influent ſur ma ſanté & ſur le fruit que je porte dans mon ſein.

J'avois été avertie que mon mari machinoit contre moi, on m'avoit dit même que des gens avec

qui il m'avoit fait dîner étoient des eſpions de la Police ; quoiqu'il les eût annoncés pour des Négocians arrivant des grandes-Indes.

Le 25 Juillet je fis deux procurations, dont une pour M. Silveſtre, Avocat au Conſeil, qu'on m'avoit indiqué comme un honnête homme, à l'effet de veiller à mes intérêts, & de prévenir quelques manœuvres contre moi ; j'avoue que je regardois cette précaution comme ſuperflue, ne pouvant imaginer que le Gouvernement ſe mêlât de mes querelles avec mon mari, & qu'on me raviroit l'honneur, la liberté, mes enfans, peut-être ma fortune, ſans m'entendre, quoiqu'il y ait des Tribunaux.

Depuis ce moment, j'ai ſans ceſſe demandé à parler à mon Avocat, je n'ai pu l'obtenir ; je n'ai vu que mon frere, jeune homme âgé de vingt ans, qui, inſtruit de mon malheur, eſt venu d'Allemagne à Paris. C'eſt par lui que j'ai pu avoir quelques renſeignemens ſur la conduite que j'avois à tenir. C'eſt par lui que j'ai pu faire paſſer quelques lettres pour inſtruire mon Avocat de mon ſort, le prier d'agir pour me tirer de ce gouffre.

Je n'ai point reçu de réponſe, on a cherché à intimider mon frere, & on eſt parvenu à le faire repartir, dans la crainte qu'il ne me ſecourût. J'ai demandé s'il n'y avoit pas de Juges que je puſſe implorer. Il m'a dit que le Parlement étoit en vacance, il m'a remis une liſte imprimée ; & j'ai imaginé d'écrire à toutes les perſonnes de cette liſte, pour demander juſtice & appui.

Je n'ai rien commis contre l'Etat, je demande qu'on s'informe de la ſociété qui venoit chez moi, ſi j'ai merité, par ma conduite, d'être miſe dans un lieu de proſtitution, où je manque de tout, moi

qui tenois un rang dans le monde, qui ai apporté une fortune confidérable, & qui ai toujours vécu dans l'abondance.

Je fuis inftruite que mon mari craint que je ne redemande mon bien : on dit que fes affaires font furchargées par les grandes entreprifes dans lefquelles il s'eft intéreffé ; entr'autres dans une aux Quinze-Vingts. Il eft trifte de perdre ma liberté, parce que ma fortune périclite.

Sa conduite poftérieure m'annonce la vérité de ces conjectures. Après m'avoir diffamée de la maniere la plus cruelle, il parle de revivre avec moi ; la cupidité feule ou l'impoffibilité de juftifier de mon bien, peut lui faire méprifer jufqu'à ce point la délicateffe & l'honneur.

Quoi qu'il en foit, je fupplie refpectueufement Noffeigneurs d'avoir pitié d'une jeune femme étrangere, fans expérience, ne connoiffant ni les ufages, ni les loix ; je mets fous leur protection ma vie & celle de l'enfant que je porte dans mon fein ; car je dois tout craindre après ce que j'ai fouffert. Si mon mari croit avoir le droit de me traiter auffi barbarement, pourquoi fuit-il les regards de la Juftice pour me perfécuter ténébreufement ? Après m'avoir tout ravi ; il a été tranquillement fe promener à Spa, pour fes plaifirs ; & je n'ai pu encore parler à mon Avocat. Mon âge, mon fexe, mon état, méritent quelqu'indulgence : je fupplie qu'on me donne les moyens de me défendre, de m'arracher de cet odieux féjour. Ma qualité d'Etrangere, la Religion que je profeffe, les Loix fous lefquelles j'ai été mariée, devoient empêcher qu'on me ravît ainfi ma liberté. Je demande juftice & protection ; & fi la confiance que j'ai en la démar-

che

che que je fais, n'eſt pas trahie, je les obtiendrai. Ma reconnoiſſance égalera mon reſpect pour mes libérateurs ».

Signé, F. KORNMAN, née Faeſch.

Copie de la Lettre écrite à MM. les Conſeillers de la Chambre des Vacations.

Paris, au Château de Charolais, rue de Bellefonds, Octobre 1781.

MONSIEUR,

» J'ai pris la liberté d'adreſſer un Mémoire à M. le Préſident de Saron, & l'ai ſupplié d'en faire la lecture à Meſſeigneurs. Son contenu vous apprendra mes malheurs, & le ſecours que j'oſe attendre de votre juſtice & de votre bonté. Je les implore avec la plus vive confiance, ma reconnoiſſance égalera les ſentiments reſpectueux avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre, &c.

ſigné F. KORNMAN; née Faeſch ».

A la lecture de cette Requête, ſi ſimple & ſi touchante, je dis : Meſſieurs, je penſe comme vous; ce n'eſt point là l'ouvrage d'une méchante femme, & le mari qui la tourmente eſt bien trompé ſur elle, ou bien méchant lui-même, s'il n'y a pas ici des choſes qu'on ignore. Mais, malgré l'intérêt qu'elle inſpire, il ſeroit imprudent de faire des démarches pour elle, avant d'être mieux informé. Alors, dans le deſir de me ſubjuguer tout-à-fait, un de ſes zélés

défenſeurs, je ne ſais plus lequel, me remit un paquet de lettres du mari de cette Dame, écrites à l'homme qu'il accuſoit de l'avoir corrompue. Je paſſai ſur une terraſſe, où je les lus avidement. Le ſang me montoit à la tête. Après les avoir achevées, je rentre & dis avec chaleur : vous pouvez diſpoſer de moi, Meſſieurs; & vous, Princeſſe, me voilà prêt à vous accompagner chez M. le Noir, à plaider par-tout vivement la cauſe d'une infortunée, punie pour le crime d'autrui. Diſpoſez entiérement de moi. Je ne connois du mari que le déſordre de ſes affaires & je vous apprendrai comment. Je n'ai jamais vu ſa malheureuſe femme; mais, après ce que je viens de lire, je me croirois auſſi lâche que l'auteur de ces lettres, ſi je ne concourois de tout mon pouvoir à l'action généreuſe que vous voulez entreprendre. Mes amis m'embraſſerent, & j'allai, avec la Princeſſe de Naſſau, chez M. le Noir, où je plaidai longtemps pour notre priſonniere. Je ne crains d'offenſer perſonne en l'appelant ainſi, *la nôtre :* Ah ! chacun l'avoit adoptée ! Delà je partis pour Verſailles, & n'ai pas eu de bon repos que je n'aie obtenu des Miniſtres que l'infortunée n'accoucheroit pas, ne périroit pas dans la Maiſon de Force où l'intrigue l'avoit jetée.

Pour juſtifier la chaleur que j'ai miſe à toutes mes ſollicitations, je dois tranſcrire ici les lettres du mari, comme j'ai tranſcrit plus haut la requête de la femme. Mon bonheur veut, qu'après les avoir employées dans le temps à ouvrir les yeux des Miniſtres, ſur l'homme qui les avoit trompés, elle me ſoient reſtées dans les mains, qu'on ne me les ait pas repriſes! Il eſt vrai que depuis ſix ans ce Kornman eſt dans la boue, & que ſa levée de boucliers, auſſi lâche qu'injurieuſe, étoit bien loin d'être prevue ! Mais s'il eſt un ſeul homme, après avoir lu ces lettres, qui ne diſe pas :

j'en aurois fait autant que Beaumarchais ! je ne pourrai jamais eſtimer cet homme-là.

Non, ne tranſcrivons point ſéchement ces étranges lettres : ſoyons courts, mais pas ennuyeux, oppoſons-les dates par dates, aux narrations du libelle que j'attaque, aux jérémiades hypocrites qui en accompagnent les récits : déterminons ſur-tout les époques où elles concourent avec les lettres.

C'eſt vous ſeul que j'attaque, M. Guillaume Kornman. Vous m'avez, non pas inculpé, mais vous m'avez injurié. Vous avez armé contre moi mille gens aſſez légers pour prendre parti dans votre affaire, ſans penſer qu'un homme audacieux peut tout oſer impunément auſſi long-temps qu'il parle ſeul. Vous me forcez de me juſtifier ; je vais le faire ſans humeur. N'étant point appellé à défendre votre malheureuſe femme, de l'accuſation d'adultere dont vous la flétriſſé ; moins encore à diſculper celui que vous nommez ſon ſéducteur ; c'eſt vous ſeul que je vais diſcuter, pour le maintien de mon honneur ; il m'importe ici de le faire, avant de dire un mot de moi.

Parcourons donc votre libelle, que vous appellez un Mémoire.

Vous convenez (page 6) que votre femme s'eſt conduite avec vous, pendant ſix ans, d'une maniere exemplaire, & vous fixez l'époque de ſes déſordres (pour uſer un moment de vos termes) à la connoiſſance que vous lui fîtes faire d'un ſieur *Daudet de Joſſan*, en 1779.

M. le Baron de Spon, premier Préſident de Colmar, vous avertit, dites-vous, (page 6) » que le » ſieur Daudet étoit un perſonnage très-dangereux...... » qu'aucun principe d'honnêteté publique & particu-

» liere n'arrêtoit dans l'exécution de ses desseins «. (bon Kornman, vous voilà prévenu. S'il vous arrive malheur ce sera bien votre faute !) Et cependant vous le reçûtes chez vous, (page 8) » & vous » lui rendîtes quelques services en considération de » la protection très-publique dont M. le Prince de » Montbarrey daignoit l'honorer ». Cela est bien généreux, mais en même tems bien imprudent ; puisque le changement de conduite de votre femme vous indiquoit déja (page 8) le commencement d'une liaison entr'elle & lui. (Insensiblement votre santé s'en altéra, (page 8). Vous fûtes à Spa pour la rétablir. Mais, homme attentif, en partant, » vous suppliâtes votre épouse d'ouvrir les yeux sur l'abîme » qui s'ouvroit sous ses pas. Vous la suppliâtes de » ne pas se livrer davantage à un homme sans » morale, & qui avoit moins une véritable passion » pour elle, que le besoin de tirer parti pour sa » fortune de la complice de ses égaremens «.

Cela est très-prudent de votre part. Mais que veut dire une lettre de vous, que j'ai dans ce moment sous les yeux ? Lettre écrite en arrivant aux Eaux, à cet homme suspect, dont les liaisons avec votre femme avoient altéré votre santé, contre lequel vous aviez de nouveau cru devoir la mettre en garde à votre départ : cette lettre rentre si parfaitement dans les idées que vous nous faites prendre de votre éloignement pour lui, que j'en veux donner des fragmens.

Adreſſe de la lettre.

A M. Daudet de Joſſan, Syndic-Royal de la Ville de Strasbourg, à la Chauſſée d'Antin, à Paris.

Avec le timbre de la Poſte (1).

Spa, le 12 *Juillet* 1780.

Je croirois manquer à l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, *mon cher Syndic-Royal*, ſi je ne vous donnois des nouvelles de mon arrivée au lieu de ma deſtination. J'ai fait le plus de diligence poſſible, *afin de pouvoir vous rejoindre le plutôt poſſible*, pour me rendre en Alſace. Ma foi il étoit tems que je m'en aille de la rue de Carême-Prenant (demeure du ſieur Kornman à Paris.) Je ſupprime ici quelques détails oiſeux : mais lui parlant de votre femme, vous ajoutez : » *Et comme elle n'a pas d'expérience pour ſe conduire, empêchez-la, mon cher, de faire quelque ſottiſe majeure*; & tâchez de la faire ſortir de la dépendance des Domeſtiques, en lui perſuadant que l'on paye leurs complaiſances paſſageres fort cher, dont cette eſpece de gens ſait toujours tirer parti. Je vous envoie *une petite lettre pour ma femme*, que je vous ferai obligé *de lui remettre......* *adieu, mon cher....* vous aurez encore de mes nouvelles avant votre départ pour l'Alſace. *Je vous embraſſe & ſuis avec les ſentimens du plus inviolable attachement tout à vous.* Signé, G. KORNMAN.

Me trompai-je en liſant ? Eſt-ce bien vous M. Kornman qui mettez votre femme ſous la direction

---

(1) Je préviens que toutes ces lettres, écrites & ſignées du mari, paraphées dans le temps par la femme, & contrôlées depuis, ſont dépoſées au Greffe, afin que Guill.... Korn.... ſoit forcé de les reconnoître, ou les nie à ſon grand péril.

de cet homme ſans honneur & ſans mœurs, qui ne feint de l'aimer que pour la dépouiller ? Donnons encore quelques fragmens d'une autre lettre de Spa, & toujours au même homme. Elle vient à l'appui de la premiere.

A M. Daudet de Joſſan, &c. même adreſſe & même timbre.

Spa, ce 19 Juillet 1780. (cinq jours après la précédente.)

Après des complimens affectueux au *cher ami*, on lit.......... Je ſuis fâché de ne pas être à Paris pour y recevoir M. votre frere ; je ſouhaite qu'il puiſſe vous engager à différer votre départ pour l'Alſace, *afin que je puiſſe vous y joindre* ; il eſt vrai que je vous en ai donné ma parole, & vous pouvez compter que je l'effectuerai, à moins que je n'aille dans l'autre monde, cas auquel vous voudrez bien m'excuſer de n'avoir pas tenu ma promeſſe. *Si nous pouvions faire le voyage de l'Alſace enſemble, cela ſeroit plus gai*; d'un autre côté, votre abſence de Paris & Verſailles pourroient peut-être préjudicier *à nos ſpéculations projettées*, enfin vous verrez à faire pour le mieux, & vous ne devez pas douter *du plaiſir que j'aurai* de me trouver en Alſace avec vous ; *il ne dépendra que de ma femme d'être de la partie*, mais pour lors il ne faudra pas que je faſſe le voyage avec un déſagrément continuel, ma ſanté ne le ſupporteroit plus ; je crois avoir fait tout ce qui étoit raiſonnable, mais tout a ſes bornes, je ne puis plus rien lui dire ; elle n'eſt plus un enfant, & c'eſt à elle à ſe faire eſtimer du Public & de ſon mari ; *pour le reſte, elle ſera la maîtreſſe de faire ce qu'elle veut* ; je n'aurai jamais la ſotte manie de gêner le goût & l'inclination de perſonne, trouvant que de toutes les tyrannies, la plus abſurde

eſt celle de vouloir être aimé par devoir, outre que c'eſt une impoſſibilité, on ne commande pas au ſentiment le plus doux; *partant de ce principe, on peut très-bien vivre enſemble, ne pas s'aimer, mais s'eſtimer*, avoir de bons procédés qui prouvent toujours de la réciprocité de la part d'une ame honnête. Je crois que ce que j'exige, n'eſt pas injuſte ni difficile dans la pratique, *& je le ſoumets à vos réflexions, &c.* Signé, G. KORNMAN.

Ainſi vous ſoumettez aux réflexions de votre odieux rival, le deſſein où vous êtes de laiſſer à votre jeune femme toute liberté d'aimer un autre homme; cependant vous croyez ſavoir que c'eſt cet homme-là qu'elle aime!

Quatre ou cinq lettres ſuivantes ſont du même ſtyle.

Eh quoi, Monſieur, vous n'écrivez pas même en droiture à votre femme? Il faut que ce ſoit votre ennemi qui lui remette vos lettres? vous l'en priez? Vous étouffez d'embraſſemens le corrupteur qui l'a perdue, ou la perdra? Vous careſſez ce monſtre qui vous a forcé de recourir aux Eaux de Spa, pour rétablir votre ſanté, qu'une juſte jalouſie délabre! *Et comme ma femme n'a pas aſſez d'expérience pour ſe conduire, empêchez-là, mon cher, de faire quelque ſottiſe majeure.* (Prenez garde M. Kornman! On dira que vous preſcrivez à deux amans, de mettre de la décence dans une intrigue approuvée de vous! Prenez garde! On dira que vous ſoumettez votre femme à l'expérience d'un corrupteur habile, pour qu'elle apprenne de lui la maniere de conduire ſans ſcandale une intrigue d'amour! Prenez garde! Mais revenons vîte au libelle : ces rapprochemens ſont précieux.

(Page 9) » Mes remontrances furent inutiles : de retour des Eaux de Spa, j'apprends qu'en mon abſence la dame KORNMAN a tenu la conduite la moins meſurée, que le ſieur Daudet lui a fréquemment aſſigné des rendez-vous chez lui; & qu'il s'y eſt paſſé des ſcenes d'une eſpece aſſez étrange, pour que le voiſinage en ait été ſcandaliſé, &c. «.

Maintenant que vous êtes inſtruit de tout, par des rapports auſſi fideles, j'eſpere, ô KORNMAN! que la colere & l'indignation vont vous faire éclater; ou qu'au moins toutes liaiſons entre un homme audacieux & vous, ſont finies! & qu'enfin votre derniere lettre à cet abandonné, ſi même vous croyez devoir lui défendre ainſi votre porte, eſt bien ſévere! Il faut la lire & la comparer avec la page 9 du libelle, citée plus haut; à cette époque vous lui écriviez :

A M. Daudet de Joſſan, à Strasbourg, &c. (il étoit parti pour Strasbourg.)

De Paris, le 19 Août 1780.

„ J'eſpere, *mon cher ami*, que la Lettre que j'ai eu *le plaiſir* de vous adreſſer de Bruxelles, vous ſera bien parvenue; la vôtre, que vous *m'aviez fait l'amitié* de m'adreſſer à Spa, le 7 de ce mois, m'a été renvoyée ici; *je ſuis charmé d'avoir prévenu vos intentions, en hâtant mon retour*; je n'ai pas manqué de me rendre de ſuite chez M. le Comte de Brancion, qui m'a mis au fait du projet dont il étoit queſtion; l'affaire me paroît belle, il ne s'agit que de la certitude de ſe procurer les fonds néceſſaires pour ne pas reſter en chemin, lorſque l'opération ſera commencée; je m'occupe à venir vous joindre pour nous concerter là-deſſus. (ici ſont des détails d'affaires.)

J'ai

» J'ai mille chofes à régler avant mon départ, que je compte effectuer vers la fin de la femaine prochaine. Je crois que ma femme eſt intentionnée de faire ce petit voyage, mais elle n'a guères fait de préparatifs pour cela : lorſque cela ſera bien décidé *je ne manquerai pas de vous en faire part.* En attendant le plaiſir de vous voir, je vous embraſſe de tout mon cœur, & ſuis, *ſans réſerve*, tout à vous, *ſigné*, *KORNMAN*.

Quel étonnant commerce! J'eſpere, mon cher ami, que la lettre que j'ai eu le plaiſir de vous adreſſer de Bruxelles, &c. *O vertueux Kornman! époux délicat, pere tendre! l'homme qui corrompoit tout chez vous, étoit votre* cher ami! .... Je ſuis charmé d'avoir prévenu vos intentions en hâtant mon retour. *Ainſi vous aviez mis dans ſes mains, non-ſeulement la direction des plaiſirs ſecrets de votre femme, mais encore il vous faiſoit marcher ſuivant ſes intentions! & afin qu'il ne pût douter que la vôtre étoit de lui mener votre épouſe à Strasbourg, vous le lui aſſuriez en finiſſant votre lettre.* Je crois que ma femme eſt intentionnée de faire ce petit voyage, mais elle n'a guères fait de préparatifs pour cela, lorſque cela ſera bien décidé, *je ne manquerai pas de vous en faire part. Ainſi vertueux Guillaume! elle n'eſt pas encore décidée, mais l'homme abandonné qui la perd, vous aura cette obligation! & pour qu'il ſache même que c'eſt à bonne intention de votre part, vous finiſſez ainſi la lettre.* En attendant le plaiſir de vous voir, je vous embraſſe de tout mon cœur & ſuis, *ſans réſerve*, tout à vous, *ſigné KORNMAN*.

Sans réſerve, *Meſſieurs, vous l'entendez! En*

effet, vous verrez bientôt l'étendue d'amitié, que ce grand mot renferme.

Reprenons ici le Libelle.

(Page 9.) » Cependant le ſieur Daudet ſe » rendit à Strasbourg pour y remplir les fonctions » de Syndic Adjoint de M. Gerard.

» La dame Kornman qui ne pouvoit plus ſe » ſéparer de lui, deſira de faire un voyage à Baſle... » Strasbourg eſt ſur la route de Baſle, je n'eus donc » pas de peine à deviner le vrai motif de ſa de- » mande, &c. (Et cependant vous l'y meniez, » Guillaume !)

Il faut lire dans le Mémoire même, tout le pathos de cette page, & de quel ſtyle le vertueux époux apprenoit, en route à ſa jeune épouſe, (page 9) comment *tous les faux plaiſirs qui nous ont occupés paſſent & s'effacent; comme il importe pour les derniers jours de notre exiſtence, ſi fugitive & ſi courte, de ſe ménager une conſcience ſans remords.* Et tout le reſte du paragraphe digne de figurer, au ſtyle près, à côté de...

Laurent, ſerrez ma haire, avec ma diſcipline.

Cependant ce vertueux époux venoit d'écrire en partant à ſon plus terrible ennemi, à ſon redoutable rival, deux lettres du 24 & du 25 Août; la premiere commence ainſi :

A Monſieur Daudet de Joſſan, &c.

Paris, le 24 Août 1780.

J'ai été charmé, *mon cher ami*, d'apprendre par la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'adreſſer,

que vous ſoyez heureuſement arrivé à Strasbourg; (*je ſupprime des détails étrangers à mon objet.*) J'ai fait deux fois ma cour à Madame de Montbarrey & à Madame de Naſſau, qui m'ont reçu avec beaucoup de bontés, de même que ma femme, qui a été hier pour prendre leurs ordres, car il paroît décidément qu'elle eſt du voyage; elle prendra autre femme-de-chambre & autre Domeſtique, & par ce moyen nous voyagerons enſemble. (*Ce qui prouve que les débats intérieurs ſe rapportoient au renvoi des valets, & nullement aux intimités du Galant.*) J'eſpere que vous ſerez encore à Strasbourg, & que nous pourrons *y paſſer quelques jours enſemble*, &c. *ſigné* G. K.

Et le lendemain, 25 *Août, de peur qu'il ne l'oublie, le vertueux époux, qui ſait* comme il importe de ſe ménager une conſcience ſans remords, *écrit une ſeconde lettre* à ſon cher ami, *conçue en ces termes* :

Vous aurez vu par ma derniere lettre d'hier, *mon cher ami*, que mon voyage eſt décidé, & que je ne tarderai pas à vous joindre. (*& plus bas*) Ma marche eſt de partir ſamedi au ſoir ou dimanche avec armes & bagage. (*Le bagage, Meſſieurs, c'étoit ſa jeune épouſe.*) A vue de pays j'arriverai vendredi pour dîner, ou, s'il eſt poſſible, même jeudi, *de quoi je tâcherai de vous informer.* (*N'oublions pas cet empreſſement obligeant, il trouvera ſon application.*) Je vous prie d'avance à dîner, *mon cher*, pour ce jour, ainſi ne prenez pas d'engagement avec M. votre frere, *afin d'avoir le plaiſir d'être plus long-tems enſemble.* (*L'heureux homme que ce Syndic, s'il ſentoit tout le prix d'un ami rare comme Guillaume! S'il ſavoit comme l'époux a peur qu'ils ne

ſe voyent pas aſſez tôt ! Reprenons un moment l'hypocrite Libelle. Ils ſont en route; le mari continue de prêcher ſa jeune épouſe.

(Page 10.) » Ces converſations attachantes par » leur objet, arrachoient ſouvent à la dame Kornman des aveux mêlés de larmes de repentir. J'oſai » quelques inſtans eſpérer qu'elle feroit enfin un retour ſérieux ſur elle-même. *Malheureuſement* aux » approches de Strasbourg l'homme dangereux paroît. (*Malheureuſement* ; inopinément même ! » il n'avoit été prévenu de l'arrivée que cinq ou » ſix fois par le bon mari qui la lui amenoit *malheureuſement.*) A l'inſtant toutes ſes bonnes réſolutions ſont oubliées...

„ A Strasbourg, toutes les regles de la décence „ ſont enfreintes, aucune bienſéance n'eſt reſpectée....! Je crois devoir lui faire en conſéquence quelques obſervations, elle ne me répond „ qu'avec le ton de l'aigreur & de l'inſulte. (O Guillaume Kornman ! ſi elle a pris, en effet, ce ton aigre avec vous, méritiez - vous beaucoup d'égards ?)

„ Je ſens alors qu'il eſt prudent d'abréger ſon „ ſéjour de Strasbourg, (très-prudent en effet, „ Monſieur !) & je la conduis à Baſle, au milieu „ des ſiens. Je ne reſtai pas à Baſle, perſuadé que quelle „ qu'y pût être ma maniere d'agir il feroit difficile que je n'euſſe pas l'air *d'exercer auprès* „ *d'elle une cenſure importune !*

Au moins, homme prudent ! avez-voùs pris en partant de Baſle quelques précautions pour que les ſcenes ſcandaleuſes de Strasbourg ne ſe renouvellaſſent point en cette Ville ? Oui, oui, Meſſieurs, il en a pris. Il a mis ordre à tout, en écrivant

de Bruxelles à ſa femme, & à ſon ennemi, des lettres menaçantes, foudroyantes, que je vais rapporter ici. Il étoit bien tems qu'à la fin, il ſe montrât, l'homme vertueux qu'il eſt !

Lettre foudroyante à ſa femme.

A Alher, près de Luxembourg, le 14 Sept. 1780.

Je crois, ma femme, qu'il eſt décent que tu reçoives de mes nouvelles, car mon ſilence pourroit faire naître des réflexions *aux bonnes gens* avec leſquels tu te trouves, qu'il n'eſt pas de notre intérêt qu'ils faſſent. (*Ces bonnes gens, Meſſieurs, étoient les oncles & les freres de ſa femme.*) On te demandera par intérêt pour moi, ou par curioſité, ſi je t'ai écrit, & tu pourras par ce moyen ſatisfaire à toutes ces demandes. (*Ici des détails de voyage.*)

Fais mille complimens à tes parens, & *à Daudet, ſi tu le vois*, car je ſuppoſe *qu'il pourroit bien* dans ſes petits voyages, *avoir l'attention* de te faire *une viſite. Je lui écrirai demain.* Je fais paſſer la préſente par Strasbourg, pour qu'on y voye que nous ſommes en correſpondance enſemble. Tu pourras également, *ſi, par haſard tu avois quelque choſe à me faire dire*, adreſſer tes lettres pour moi à Wachler. *Cela nous donnera un air d'intelligence, qui ſera bon effet ſur l'eſprit de certaines perſonnes.* Je ſuis toujours avec les ſentimens que tu me connois. G. K.

Et voici la lettre menaçante, au corrupteur de ſa femme..

A M. Daudet de Joſſan, &c.

De Bruxelles, le 20 Septembre 1780.

« Je vous adreſſe, *Mon cher ami*, la préſente à

Strasbourg, à tout hasard, ne sachant si elle vous y trouvera. (Sans doute il ne le savoit pas). *Son cher ami* pouvoit bien être à Basle, & le vertueux époux qui s'en doutoit, finit sa lettre remplie d'affaires, en ces termes : Je ne séjournerai que peu, pour prendre prendre la route de la Suisse, y chercher ma femme & mes enfans, & les ramener rue Carême-Prenant .... *adieu mon cher*, *je vous embrasse*, & vous prie de me croire avec le plus sincere attachement, tout à vous. *Signé*, *G. Kornman.*

Et par P. S.

Je voudrois beaucoup vous trouver à Paris, où je pense que votre présence seroit nécessaire. »

Je ne me permets plus aucune réflexion sur ces lettres. Mais pour completter le dégoût qu'une telle hypocrisie inspire, il faut citer encore la fin de la page 10 du Libelle, où il parle de son retour à Basle.

(Page 10). « Je n'eus pas besoin en arrivant, de » faire de longues informations sur la conduite de la » dame Kornman. A peine fus-je descendu dans » l'auberge où elle logeoit, qu'on m'apprit que le » sieur Daudet *y étoit venu plusieurs fois de Strasbourg*, qu'il y avoit passé des nuits avec elle .... ».

Sauvons à nos lecteurs la juste horreur de ces récits ; Guillaume Kornman est démasqué. Si la malheureuse victime de ses cruautés ultérieures, eût été séduite en effet, (ce que je suis bien loin de juger sur l'accusation d'un tel homme,) elle auroit deux complices de sa faute ; son séducteur & son mari. Mais le plus coupable des trois, seroit l'homme affreux qui l'a fait enfermer & qui l'accuse d'adultere.

J'ai montré comment le sieur Kornman avoit fait les plus grands efforts pour lier intimement sa femme

avec le ſieur Daudet. Quels étoient les motifs d'une auſſi lâche conduite ? On va les voir. C'eſt toujours lui qui va parler, car c'eſt lui ſeul qui doit me venger de lui. Ses lettres oppoſées à ſon Libelle, ne laiſſeront rien à deſirer. Il vous a dit (page 8.)

« D'après une aſſurance ſi poſitive (celle que lui avoit donné ſa jeune épouſe, d'avoir de l'éloignement pour l'homme qu'il lui préſentoit) » je ne » cherchai point à éloigner le ſieur Daudet de chez » moi, il y vint comme auparavant ». (n'oubliez pas que tout ceci précede le voyage à Spa, dont nous avons extrait des lettres.) » Il y vint comme » auparavant. Je lui rendis même quelques ſervices » en conſidération de la protection très - publique, » dontM. le Prince de Montbarey daignoit l'honorer».

Ainſi, Monſieur, vous receviez chez vous l'homme le plus dangereux pour votre honneur, *vous lui rendiez ſervice en conſidération de la protection publique, dont un Miniſtre l'honoroit.* Mais ce Miniſtre vous en prioit-il ? ou vos relations avec lui étoient-elles aſſez impérieuſes, pour que, malgré vos répugnances, il vous fût impoſſible de lui refuſer la demande qu'il vous en avoit ſans doute fait faire ?

Sachons, Monſieur, ce qui en eſt. Vos lettres de Spa, écrites à cet homme accuſé, nous l'apprendront. Voyons ſur - tout comment vous lui rendiez ſervice, & quels ſervices vous lui rendiez.

Toujours la même adreſſe aux lettres, & toujours timbrées de la poſte.

A M. Daudet de Joſſan, &c.

Spa, le 19 Juillet 1780.

« Je vous ſuis obligé, *mon cher ami*, de m'avoir

donné des nouvelles de ce qui s'eſt paſſé depuis mon départ, &c. (*ici des détails oiſeux.*) ce que vous me dites de la ſituation des choſes, relativement à notre ſpéculation ſur la place de Tréſorier de la M...., me fait plaiſir, & eſt fait pour donner des eſpérances, de même que ce que d'Erv.... vous a dit ſur mon compte, quoique je devois m'y attendre; il ne faut pourtant pas trop ſe fier là-deſſus dans ce monde. Il eſt encore bon de vous obſerver que ledit ſieur a beſoin d'être talonné, qu'il n'eſt pas bien chaud, & qu'il ſe rend facilement aux objections qu'on lui fait; & que ſe laiſſant aller aux circonſtances, il attribue au haſard ce qu'il auroit pu obtenir par la moindre activité & perſévérance.

(Pardon, lecteur, mais je n'y change rien. Ceci n'eſt pas écrit du ſtyle hypocrite & traînant du Libelle. C'eſt du KORNMAN tout pur.)

Cette place eſt tout-à-fait à ma convenance, & ſeroit d'autant plus agréable pour moi, que me mettant en relation avec le département de la guerre, je ſerois à portée de faire connoître au Miniſtre que je puis être utile dans d'autres opérations, où il n'eſt quelquefois pas indifférent de pouvoir ſe confier à des gens honnêtes, *& de la diſcrétion deſquels on eſt entiérement perſuadé*, &c.

Vous avez bien fait, *mon cher*, d'envoyer le mandat pour Madame de... à notre caiſſe, tout ce qui ſera préſenté de ſa part *& de la vôtre* ſera exactement acquité, &c. *Signé*, *Kornman* ».

Maintenant vous connoiſſez, Lecteur, l'homme, le motif & les moyens; vous voyez comment il rendoit ſervice au corrupteur de ſa femme, *en conſidération d'un Miniſtre* auprès duquel il n'eſpéroit pourtant s'inſinuer que par ce même *corrupteur*. Rien

ne

ne lui coûtoit, je vous jure, pour arriver à se saisir d'une caise : mais vous n'êtes pas à la fin. Lisez la suite.

Même adresse que dessus.

A M. Daudet de Jossan, &c.

Spa, le 29 Juillet 1780.

» Je vous suis obligé, Monsieur & *cher ami*, du détail que vous me donnez du souper de Beud... de l'entrevue de mon frere & de sa femme avec la mienne; les négociateurs de ce racommodement ne me paroissent pas bien sorciers, &c. (*Je n'écris ces phrases aimables que pour montrer l'intimité.*) A l'égard des 25 mille livres que vous voulez me charger de remettre en billets de caisse pendant votre absence, à M. le Prince de Montbarrey, pour acquiter pareille somme qu'il a avancé à M. le Baron Wirch, *c'est une excellente idée & je vous en suis obligé.* Je pense que le temps de la quinzaine dont vous me parlez (apparemment pour acquiter le mandat) ne sera pas si stricte pour que j'aie le temps d'arriver. Vous voudrez me mettre dans ce cas par écrit ce que je dois faire dans cette occasion. (Ce vertueux mari, Messieurs, qui n'obligeoit le prétendu galant qu'en considération de la protection qu'un ministre lui accordoit; le voilà aux genoux du séducteur de sa femme, lui demandant des leçons, des préceptes pour s'insinuer dans les affaires du Ministre.)

« Il seroit peut-être possible qu'elle (cette occasion) me procurât celle de glisser deux mots de mon projet, qui est que le Ministre devroit me faire son Banquier particulier, ou avoir sa caisse chez moi ». (Cet homme, Lecteur, est bien possédé du démon des caisses! Il lui en faut une absolument; car la sienne est en mauvais ordre! Caisse de la Marine! Caisse de

l'Ecole Militaire ! Caiſſe du Miniſtre ! Caiſſe des Princes ! Caiſſe des Quinze-Vingt ! Vous verrez, vous verrez ! Mais reprenons ſa Lettre.

« Il ſeroit peut-être poſſible que cette occaſion me procurât celle de gliſſer deux mots de mon projet, qui eſt que le Miniſtre devroit me faire ſon Banquier particulier, ou avoir ſa caiſſe chez moi. Il y trouveroit l'avantage que ſon argent ſeroit toujours utilement employé, parce que je lui en bonifierois l'intérêt, & il pourroit en diſpoſer également d'un moment à l'autre; parce qu'étant dans le cas *d'avoir toujours une Caiſſe garnie*, j'acquitterois les mandats que le Prince fourniroit ſur moi, & que l'on imprimeroit d'avance, pour qu'il n'aye qu'à ſigner & remplir la ſomme & l'ordre à qui il faudroit payer, ou je lui porterois ſur ſon ordre des Billets de Caiſſe, ou de l'argent ; il me ſemble que cet objet pourroit devenir *CONSÉQUENT* pour le Prince, ſur-tout *ſi dans un maniement général* comme le département de la guerre qui eſt de paſſé cinquante millions, *on peut me laiſſer de temps à autre quelque ſorte ſomme entre les mains.* (Vous l'entendez !) ce qui ne me paroîtroit pas difficile, & ſuis sûr que cela a été pratiqué dans le temps par M. D***. par l'entremiſe des ſieurs L..... & M..... & moi j'aurois l'agrément de me rendre utile au miniſtre, *ce qui peut ſe retrouver dans l'occaſion.* (Vous voyez les honnêtes projets qu'il avoit ſur tous ceux qui pourroient lui confier une Caiſſe ! Et la Lettre finit ainſi :) *Je ſoumets cette idée à vos lumieres*, &c. Il me tarde de venir vous joindre, *mon cher*, je hâterai ce moment, autant qu'il ſera poſſible. *Je vous embraſſe* & ſuis avec le plus ſincere attachement tout à vous, votre ſerviteur & *ami. Signé, Kornman.*

Avant de réfléchir ſur cette conduite, encore une

Lettre de l'époux ſcrupuleux, à l'homme dangereux qu'il déteſte.

Même adreſſe.

A M. Daudet de Joſſan, *&c.* (toujours le timbre de la Poſte.)

Spa, le premier Août 1780.

N'oubliez pas, Lecteur, que toutes ces Lettres ſont de l'époque où l'honorable époux prétend dans ſon Libelle (page 8) „ qu'il conjuroit la dame Kornman de la maniere la plus preſſante d'ouvrir les yeux ſur l'abyme profond qui s'ouvroit ſous ſes pas & pendant qu'il la ſupplioit, dit-il, de ne pas ſe livrer davantage à l'homme ſans honneur, & ſans morale, qui ne vouloit que tirer parti de la fortune de la malheureuſe complice de ſes égaremens ».

Spa, le premier Août 1780.

» J'eſpere, *mon cher ami*, que la préſente vous trouvera encore à Paris (auprès de ſa femme) & que votre départ ſera différé de quelques jours, *afin de me trouver plus long-tems avec vous en Alſace.* Soyez aſſuré *que je m'en fais une fête*, & que je viendrai vous joindre *le plutôt poſſible.* Je ne vous dis plus rien de ma femme : *tout dépendra d'elle ;* je ne ſuis pas un homme injuſte, ET JE SAIS APPRÉCIER LES FAIBLESSES HUMAINES ; je ferai toujours conſiſter mon bonheur en faiſant celui de ma femme, (*Voilà pour elle*) & de ce qui m'entoure ; (*Voilà pour lui.*) Mais je ſuis homme ; par conſéquent reſtraint dans des bornes. » (Et dans cinq années, malheureux ! tu l'attaqueras en adultere, & tu la diffameras après l'avoir fait enfermer pour les mêmes fautes intérieures que toi-même avois

préparées ; ſi toutes fois elle a ſuccombé ! Non, ma tête eſt bouillante, en écrivant ces choſes.) Mais finiſſons la Lettre du premier Août 1780.

» Vos eſpérances ſur l'adjonction en queſtion *ſont bien flatteuſes*, il faudra attendre la tournure que cela prendra, *vous étant ſenſiblement obligé* de votre ſurveillance à combiner tous les moyens pour faire réuſſir l'affaire, *ce ſera votre ouvrage*. Je vous ſuis obligé de votre attention obligeante de faire mention de moi dans la famille (du Miniſtre apparemment) quand l'occaſion ſe préſente, &c.

Signé, KORNMAN.

Repoſons-nous un moment par une courte récapitulation de tant de faits étrangers.

Un homme épouſe une jeune perſonne belle, riche & de noble famille. (Car les *Faeſch*, Lecteur, ſont des premieres familles de Baſle ; un oncle généreux l'a fait riche lui-même. Et l'avide ambition de plus dépenſer en folies, lui fait concevoir le projet de tirer parti de ſa femme : il la vend. Je crois bien qu'il ne l'a pas livrée ; mais on voit qu'il la vend, pour l'eſpoir bien vil d'une Caiſſe ! & ſitôt que l'eſpoir s'enfuit, par la retraite d'un Miniſtre, mon tartuffe change de ton, cherche querelle à celui qu'il attiroit baſſement, lui ferme la porte, & punit de ſon propre crime l'infortunée qui n'avoit pu ſe garantir de tant de piéges.

Mais j'oublie que ce n'eſt pas moi qui dois plaider pour moi, que c'eſt mon adverſaire lui-même ; je vais donc le laiſſer parler ; premierement dans le Libelle, & puis après viendront ſes Lettres.

M. le Comte de Maurepas, dit-il, (page 10)

„ m'avoit prié de m'occuper d'une entreprise à laquelle lui & M. le Prince de Montbarrey s'intéressoient beaucoup (& en note au bas de la page on lit) » le canal de Bourgogne proposé par M. le Comte de Brancion ".

M. de Maurepas , avec son esprit vif & prompt, avec cet œil de lynx qui perçoit à jour les plus fins , prier un Guillaume Kornman ! On nous prend ici pour des femmelettes, tout au moins pour des gens du monde qui croyent tout sans examen , dont l'inquiete légereté fait , au premier mot qu'on écrit , pourvu qu'il soit âpre & sanglant , une foule de déchaînés , de la plus douce Nation du monde ! Voyons donc par qui Guill.... Korn...... fut prié de vouloir bien s'occuper du canal de Bourgogne. Mais ce n'est pas Guill.... Korn..... que je travaille à convertir ; c'est vous , public inconcevable ! Athéniens légers & cruels ! qui vous livrez comme des enfans au premier brigand qui vous parle ; & toujours injustes envers moi jusqu'à la cruauté ! Puis revenant ensuite à une justice foible & tardive , mais qui ne remédie jamais au mal affreux de vos premiers discours ! Athéniens toujours entraînés , n'aurez-vous donc jamais que la crédulité du jour , & le jugement du lendemain ?

Les Lettres de *Guillaume* diront sans doute quelque chose de la priere de M. de Maurepas à *Guillaume !* Feuilletons-les encore, malgré l'ennui qu'elles me causent. Ah ! j'ai trouvé , je crois , l'article.

A M. Daudet de Jossan (avec le timbre de la poste.)

Spa , le 5 Août 1780.

» Tout ce que vous faites est au mieux , *mon cher,*

pour me mettre en avant auprès du Ministre & de la Princesse... Il faudra voir ce que c'est que l'affaire majeure dont vous me parlez, & dont je n'ai pas pu lire le nom de la personne que vous nommez (ne nous dégoûtons point des phrases; c'est-là le style de Guill.... Korn.....) J'en serai instruit là-dessus, quand j'aurai le plaisir de vous voir. . . . Je vois avec plaisir que d'Erv . . . doit dîner chez ma femme avec *un Comte de Francion.* Vous me dites que le Ministre me l'a adressé, mais je n'en ai aucune connoissance, vous m'expliquerez cela sans doute. Enfin toutes vos démarches à mon égard tendantes *à mettre le pied dans l'étrier*, il y auroit bien du malheur & de la gaucherie si je ne réussissois à me mettre en selle ; & il ne s'agira que d'aller. (Charmant écrivain ! Galant homme !) Adieu, *mon cher*, je vous embrasse & suis avec le plus inviolable attachement tout à vous. *Signé*, KORNMAN. „

Ainsi, comme on le voit, c'est toujours *son ami de cœur*, qui fait des efforts obligeans pour le fourrer dans les affaires ! Je vois avec plaisir, que d'Erv......... doit dîner chez ma femme avec *un* Comte Francion......... Je n'en ai aucune connoissance. (Il en estropie jusqu'au nom, il écrit *Francion* pour *Brancion.*) Et moi Beaumarchais je m'impatiente de ne pas voir comment M. le Comte de Maurepas a prié Guill.... Korn. Une autre Lettre nous l'apprendra peut-être !

A M. Daudet de Jossan, &c.

Bruxelles, le 12 Août 1780.

„ Quoique je ne sois pas curieux, il me tarde cependant de savoir quelle est cette affaire majeure dont vous me faites l'amitié de me parler, & que

vous avez ſollicité, *pour qu'elle me mette en relation avec le Miniſtre.* A vous dire le vrai, je ne ſais que deviner. Cela paſſe mon imagination, en attendant *pas moins de remercimens d'avance*; vous priant d'être perſuadé que je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi, pour qu'on ne vous faſſe point de reproches ſur mon compte, &c. Adieu, *mon cher*, portez-vous bien, conſervez-moi votre amitié, & ſoyez aſſuré du plus parfait retour; je ſuis tout à vous. *Signé*, G. KORNMAN.

Et le P. S. explique comment Guill. Korn....... eſt tout à lui.

A l'égard de ma femme, je ne veux que ſon bonheur, *dans toute l'étendue du terme*, j'eſpere ainſi, qu'avec un peu de réflexion, elle ne s'y oppoſera point.

(Enfin j'ai trouvé le fin mot.) L'affaire que vous avez ſollicité pour qu'elle me mette en relation avec le miniſtre. Voilà M. de Maurepas expliqué. Point de Miniſtre qui prie Guillaume; c'eſt *ſon cher ami* qui le pouſſe; & voyez ſa reconnoiſſance au poſtſcriptum de la Lettre. A l'égard de ma femme, je ne veux que ſon bonheur *dans toute l'étendue du terme.* J'eſpere ainſi, qu'avec un peu de réflexion elle ne s'y oppoſera point. (C'eſt-à-dire, ſi elle fait encore quelques difficultés, prouvez-lui bien que je conſens à tout.) „

C'eſt ainſi qu'au moyen de ces rapprochemens utiles, on voit la fauſſeté maſquée, ſortir du fond d'un noir Libelle, & la modeſte vérité ſe montrer ſans fard dans les Letres.

(Page 11 du Libelle.) « Au mois de Décembre 1780, M. le Prince de Montbarey quitta le miniſtere; à cette époque, &c. toute la tirade ».

Ainſi le Miniſtre eſt remercié ; *l'ami tendre* a perdu ſes places, & ces pertes ont tué ſon doux commerce avec l'ami Guillaume Kornman.

Le ſtyle du dernier va changer ; témoin le Libelle & les Lettres ſignées de lui, envoyées à tous nos Miniſtres : mais ces Lettres & ce Libelle ſont d'un faux Guillaume Kornman : c'eſt moi qui tiens le véritable ; vous allez voir ſon véritable ſtyle, ſitôt après la retraite du Miniſtre.

A ſon ami Joſſan.

Mars 1781.

« Je n'ai ſans doute pas l'honneur d'être aſſez connu de vous, Monſieur, pour croire que je ne ſache ſacrifier mes hommages qu'aux gens en place.

(Ici des détails oiſeux). « A l'égard de la place de Pierrecourt, toute mon activité s'eſt repoſée ſur d'Erv......... Il a dit qu'il en parlerait....... Mais qu'il croyoit la choſe fort difficile.........

Au ſurplus, Monſieur, ſi je ſuis moins chez moi que par le paſſé, ce ne ſont pas mes affaires ſeules qui m'en éloignent, j'aurais toujours été charmé de me délaſſer de mes occupations dans l'intérieur de mon ménage, avec quelques amis ; je dis quelques, parce que cette claſſe ne ſauroit être nombreuſe ». (Qu'a-t-il donc notre ami Guill.... Korn.... ? on croirait qu'il cherche diſpute ! Qu'eſt devenu le tems où je copiais dans toutes ſes lettres, *mon cher ami*, à chaque phraſe ! Ah ! pourquoi nos Miniſtres ne ſont-ils pas inamovibles ? Les amitiés de nos *Guillaumes*, feraient à-coup-sûr éternelles ! Mais achevons la triſte lettre, ne fût-ce que pour en comparer le ſtyle à celui de notre Libelle !) J'aurais vécu chez moi, dit-il, avec quelques amis :

mais

« mais ma femme s'y oppofe, fa façon de penfer ne pouvant quadrer avec la mienne, étant trop fier pour me trouver où je puis déplaire, lorfque l'on me l'on donne trop à connoître, (je copierai tout jufqu'aux fautes), je ne trouve pas déplacé que l'on fe moque de moi, un chacun eft le maître ; mais on ne doit pas trouver mauvais quand je m'en apperçois, & que je cherche d'éviter d'être l'objet plaifanté, je fais jufqu'à quel point peuvent aller les plaifanteries de fociété & de convenance, mais il y a des termes à tout : au furplus, je fuis *pour la liberté & l'indépendance*, prétendant *ne gêner perfonne*, & ne précipitant jamais mon jugement fur le compte de qui que ce foit, attendant tranquillement que l'expérience me démontre jufqu'à quel point je dois me fier à l'amitié que l'on me témoigne, préférant de juger les hommes plutôt par leurs actions que par leurs paroles, j'admire l'éloquence, mais je préfère la vérité toute nue & fans ornemens dans la bouche de mes amis, & c'eft une chofe qui n'eft pas commune. Si ma maifon perd quelque chofe de l'agrément qui pouvoit réfulter de la bonne intelligence *vraie ou apparente* qui devait régner entre le Maître & la Maitreffe ; j'en fuis fâché, mais je fuis trop franc pour réfifter à la longue à une fituation, forcée qui iroit trop au détriment de ma fanté, que j'ai affez facrifié par le fincère attachement que j'ai porté à ma femme, voyant à regret combien elle étoit mal confeillée de ne compter pour rien l'eftime d'un mari, *& préférant des chofes paffagères* à la folidité de l'amitié, *mais elle étoit la Maitreffe*, *&c.* ; (la plume tombe des mains à tant de chofes dégoûtantes).

(Et ces quatre mots en finiffant.) « Je ne fuis pas inquiet fur les petites avances que j'ai été dans

le cas de vous faire, Monſieur ; la vie étant un échange continuel de procédés, je me trouverai heureux de ne me jamais trouver en arriere, (&c. ſigné) KORNMAN. »

Lecteur, encore cette dernière ! par bonheur elle finit tout. Et toujours à l'ami Joſſan.

Le Mardi matin, à 8 heures

« Je vous ai laiſſé, Monſieur, tout le tems pour changer votre conduite à mon égard ; mais comme vous n'avez pas jugé à propos de le faire, il convient actuellement qu'il ne reſte plus aucune relation directe ni indirecte entre nous ; je vous préviens que je ferai préſenter le billet de 3600 liv. échu, pour que vous puiſſiez l'acquitter.

Je ſuis très-parfaitement, Monſieur,

Votre &c. *Signé* G. KORNMAN.

Paris, le 2 Juillet 1781.

Réponſe de M. Daudet de Joſſan à M. Guill.... Korn.....

2 Juillet 1781.

« C'eſt par ménagement pour vous, Monſieur, par reſpect pour Madame votre épouſe, que je n'ai point changé de conduite à votre égard, & que j'ai continué d'oppoſer le ſilence, l'honnêteté & la douceur, aux impertinences & aux calomnies que vous vous êtes permis.... Ne croyez pas avoir acheté par quelques faibles ſervices pécuniaires le droit de me calomnier, & *de me faire ſervir de prétextes à vos perſécutions contre une femme faible & malheureuſe*.... Si j'ai reçu vos ſervices, vous ſavez que je les ai payés par d'autres, aux-

quels vous avez attaché du prix, & dont vous jouiſſez. Fiez-vous ſur l'envie extrême que j'ai de pouvoir vous mépriſer à mon aiſe, du ſoin que je prendrai de me liquider avec vous ; juſques-là je ne puis vous dire qu'entre quatre yeux l'horreur & l'indignation que m'inſpirent la baſſeſſe de vos moyens, la lâcheté de vos procédés.-- Je m'arrête ; ſouvenez-vous bien que je vous démaſquerai ſi vous me pouſſez à bout ; & s'il vous reſte quelque vergogne, tremblez que le public ne vous connoiſſe, comme je vous connois ; *& comme vous vous connoiſſez vous-même.* -- Je vous débarraſſerai de vos cautionnemens, ou plutôt je m'en débarraſſerai ; le comble du malheur ſeroit de reſter votre obligé de cette façon ».

Quel fut le réſultat, Lecteur, de cette rupture éclatante ? Un mois après cette réponſe, la malheureuſe épouſe étoit dans une maiſon de force. En ſuppoſant qu'elle fût coupable, & que l'hymen fût offenſé, ce que je ne déciderai pas, il me ſemble prouvé, que s'il eſt un ſeul homme indigne qu'on lui accordât protection, c'étoit *Guillaume Kornman.* L'infortunée qu'il abandonnoit à *l'ami*, & qu'il enveloppoit de piéges, la voilà tout-à-coup enfermée, transformée dans les plaintes, *en voleuſe* ; *en empoiſonneuſe* ! O l'horreur des horreurs !

Maintenant, quel eſt l'homme honnête & ſenſible, ſortant de lire ce commerce, prié, preſſé par ſes amis, qui refuſeroit de ſervir une jeune femme livrée à des barbares, enceinte, arrachée de chez elle, & jettée nuitamment dans une Maiſon de force, où le déſeſpoir va la tuer ! Sa tête, hélas ! me diſoit - on, perdue par intervalle, la jette dans de tels délires, qu'on a déja craint pour

ſa vie. Une jeune femme, enfermée ſur les plaintes d'un tel mari! Eſt-il un ſeul homme d'honneur qui lui refuſât ſon ſecours! Ce n'eſt pas moi. Je ne la connoiſſois pas même de vue; eh bien! ce fut avec ardeur que j'entrai dans la noble ligue que la pitié formoit pour elle, que je devins l'un de ſes défenſeurs. J'en ai bien mieux aimé, bien plus chéri ce valeureux Prince de Naſſau, depuis que je le vis capable de cette bonté chevalereſque, qui fait ſecourir même ceux qu'on ne connoît pas!

Ne nous laiſſons point entraîner? N'anticipons point ſur le travail qui a procuré la ſortie, & dont je dois compte au public, quoique je n'en fuſſe moi-même que le troiſieme ou quatrieme inſtrument. Déterminé à ſervir cette Dame, ſur la lecture de ces dégoûtantes épîtres, j'offris la main à Madame la Princeſſe de Naſſau pour aller chez M. Le Noir. Elle mettoit à ſes démarches l'activité la plus touchante. Encore chaud de ma lecture, je fis, chez le Magiſtrat, un Plaidoyer brûlant qui bientôt l'échauffa lui-même : il donna les plus grands éloges à la malheureuſe détenue, à ſa douceur, à ſa douleur, au ton pénétrant de ſes plaintes, ſouvent à ſa réſignation. Il nous dit tout ce qu'il en ſavoit; mais il ajouta qu'il ne pouvoit rien dans l'affaire, nous montra trois Mémoires du mari, & vingt lettres ſollicitantes; enfin il nous prouva que l'ordre étoit émané du premier Miniſtre, que KORNMAN & ſes amis avoient ſollicité en perſonne. Il prétend qu'il a tout à craindre, dit-il, de la part d'un homme qui, après lui avoir enlevé ſa femme, voudroit attenter à ſes jours, & qui les marchande avec elle. Je combattis l'horreur de ces accuſations par leur invraiſemblance, & ſur-tout par les Lettres dont j'étois déja le porteur;

il en fut vivement frappé, nous dit de voir tous les Miniftres, & me permit de l'inftruire du fuccès de mes démarches.

Alors chacun fit de fon mieux. Les Gens de Loi pourfuivoient la féparation en Juftice; les gens de monde follicitoient la délivrance à la Cour. M. de Maurepas étoit malade, & c'étoit lui qu'il falloit voir! Il mourut. Rien ne nous arrêta. Ce bon Prince de Naffau! (que je l'aime!) fut trois fois à Verfailles & chez M. Amelot. Auffi m'a-t-il trouvé depuis auffi chaud pour fes intérêts, qu'il le fut en cette occafion pour cette infortunée, qu'il ne connoiffoit pas plus que moi! J'adore un grand Seigneur dont le cœur n'eft pas mort! J'y fus moi-même au moins fix fois. Laffé de ne pouvoir rejoindre le Miniftre; le Prince écrivit, le 18 Décembre 1781, cette lettre à M. Amelot.

„ J'ai été, Monfieur, plufieurs fois à Verfailles & nommément aujourd'hui, pour avoir l'honneur de vous remettre un Mémoire en faveur d'une femme perfécutée. Son fort a intéreffé toutes les perfonnes qui font véritablement inftruites de fon affaire. Permettez, Monfieur, que je vous prie de vous en faire rendre un compte vrai, & je ne doute pas que vous ne la mettiez au moins dans le cas de fuivre le cours de la Juftice qu'elle a invoquée, M. Lenoir ayant affuré qu'il n'étoit pour rien dans cette affaire, & qu'elle dépendoit de vous abfolument. „

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *le Prince de Naffau Siéghen.*

Cette lettre eft au dépôt de la Police, avec toutes les pieces qui fuivent. Et moi, pendant ce

tems j'impatientois M. Lenoir. Je lui écrivois.

Le 18 Décembre 1781.

„ Il ne m'a pas été difficile hier au ſoir de voir que l'affaire de Madame Kornman commence à vous donner un peu d'humeur. Mais pendant que vous croyez que les Gens d'affaires de cette dame vous trompent; j'oſe vous aſſurer que les amis du mari vous en impoſent bien davantage.

Liſez, je vous prie, ce que M. de Bruges, Procureur (*de la femme*) me répond, & vous ſerez enfin convaincu que ce n'eſt pas à l'Hôtel du Lieutenant Civil, mais à l'audience du Parc Civil que M. Picard, (*Avocat de la femme*) a pris ſes concluſions, & a inſiſté pour plaider mardi dernier.

Permettez-moi auſſi de vous prévénir que, malgré tous les efforts qu'on a faits pour retenir l'affaire au Conſeil de Colmar, il eſt ſorti un Arrêt qui oblige les Parties de plaider au Châtelet de Paris. Il faut que la demande du mari ait paru bien ridicule à ce Tribunal, puiſque l'Arrêt a été rendu ſans qu'il y ait eu aucune défenſe pour la femme. La nouvelle en eſt venue Dimanche à M. Kornman, & vous l'ignoriez encore hier au ſoir. Jugez ſi l'on vous trompe vous-même ! „

(Ils plaidoient en ſéparation, & la femme étoit enfermée par une lettre de cachet ! ô déſordre ! ô déſordre !.)

„ J'ai envoyé hier dans le jour deux fois chez M. Turpin (*alors conſeil de Kornman*); point de réponſe : pendant ce tems, Monſieur, on ne ceſſe d'effrayer la malheureuſe détenue, en lui diſant qu'on lui arrachera ſon enfant à l'inſtant de

ſa couche. Il y a de quoi la faire mourir. Vous pouvez juger à votre tour, ſi toute la compaſſion que vous a inſpiré cette infortunée, a paſſé dans le cœur d'un autre !

Quant à moi, qui ne l'ai jamais vue, qui ne la connois que par le tableau très-touchant que votre ſenſibilité vous en a fait faire en ma préſence (*à Mde la Princeſſe de Naſſau.*) je la vois ſi cruellement abandonnée, après une détention de cinq mois, pendant que le mari court à Spa, fait bombance, ſéduit tout ce qui l'approche ; que je viens d'écrire à M. Turpin, que ſi les intérêts de ſon client l'empêchent de *me voir comme conciliateur*, je vais franchement offrir à cette jeune dame & mes conſeils & mes ſecours, mes moyens perſonnels & ma bourſe & ma plume. (*Oui je l'ai dit, & je l'ai fait ; car elle étoit ſeule en France, & n'avoit même à Baſle en Suiſſe que des oncles trop vieux & des freres trop jeunes, pour qu'elle en pût rien eſpérer.*)

Peut-être, Monſieur, quand ils lui connoîtront des reſſources & des défenſeurs, commenceront-ils à rougir de répondre auſſi mal au bon cœur & au bon eſprit qui vous ont porté ſans ceſſe à rechercher les voies de conciliation.

Permettez que cette Lettre ſoit la dernière de mes importunités ſur cette affaire. . . . . Je vis bien hier au ſoir, qu'on finiſſoit par vous impatienter en vous en parlant ſi ſouvent ; moi-même je n'étois pas tranquille ſur le plat rôle que la prétendue mauvaiſe foi du Procureur de Bruges, me faiſoit jouer auprès de vous.

Aujourd'hui tout eſt éclairci ; mais je ne me per-

mettrai plus de vous en étourdir. Le bien que je veux à madame Kornman me causeroit trop de dommage, s'il alloit jusqu'à altérer vos bontés pour moi, qui m'honore d'être avec le plus inviolable & respectueux attachement,

MONSIEUR,

Votre, &c.

Signé *CARON DE BEAUMARCHAIS.*

Cette Lettre existante au dépôt de la Police, prouve déja que, malgré tout mon mépris pour le mari, je courois après Me. Turpin, son Conseil, pour essayer de les réconcilier. Ma religion est que, lorsqu'une pauvre femme a épousé un méchant homme, sa place est d'être malheureuse auprès de lui; comme le sort d'un homme est de rester aveugle, quand on lui a crévé les yeux.

Me. Silvestre, Avocat aux Conseils, pouvoit seul voir l'infortunée. Il écrivoit à M. Le Noir; Me. de Bruges, son Procureur, écrivoit à M. Le Noir; j'écrivois à M. Le Noir; le Prince de Nassau, tout le monde écrivoit à M. Le Noir; il ne savoit auquel entendre. J'avois vu M. le Comte de Maurepas, en Octobre. Avec un esprit d'aigle, il avoit l'ame douce. Il m'avoit écouté, entendu, avoit vu les Lettres de Guill..... Korn..... en avoit été fort surpris, m'avoit dit de voir M. Amelot, de lui raconter toutes ces choses & d'en parler à M. le Comte de Vergennes, qu'ils en raisonneroient ensemble, parce qu'elle étoit étrangere.

J'avois couru chez les Ministres; & par-tout même plaidoyer. M. de Maurepas n'étoit plus. Mais rien

ne

ne put laſſer mon zele. Enfin le 27 de Décembre j'obtins la faveur inſigne de rapporter la joie dans l'affreux ſéjour des douleurs. Ma demande étoit ſi modeſte ! Elle plaide en ſéparation, contre un homme qui ſe dérange, & qui ne l'a fait enfermer que pour ne lui rendre aucun compte ; il s'eſt hâté de prendre l'attaque, de peur d'être écraſé du poids de la défenſe. Je demande, ou plutôt c'eſt elle qui demande, car j'ai ſon placet à la main, qu'on la délivre de l'horreur d'accoucher dans une Maiſon de force, entre les hurlemens des folles & les chanſons des proſtituées ! l'Accoucheur vous en répondra, vous la rendra ſur votre premier ordre. Elle eſt de la meilleure Maiſon de Baſle, mariée à un méchant homme ; elle plaide en ſéparation ; il n'a pu la vendre vivante, il voudroit en hériter morte ! . . . . . . Quel malheur d'être Souverain, ou Miniſtre ! on n'a pas le tems d'être inſtruit ; la méchanceté qui veille autour de vous, prend toujours ſi bien ſon moment, qu'avec le deſir d'être juſte ſans le ſavoir on fait des injuſtices ! Il y a trois mois que vingt perſonnes courent pour obtenir le redreſſement de celle-ci : Je remis ſon Mémoire, on le lut.

Dieux ! j'obtins l'ordre ! & le voici.

DE PAR LE ROI.

Il eſt ordonné au S (en blanc) de retirer de la Maiſon de la Dlle. Douay la Dame Kornman, & de la conduire dans celle du ſieur Page, Accoucheur & Docteur en Médecine. Enjoint S. M. à ladite Dame Kornman, ſuivant ſa ſoumiſſion, de ne point ſortir de ladite Maiſon, & de n'y recevoir que ſes Avocat & Procureur ; comme auſſi ordonne S. M. audit ſieur Page, ſuivant la ſoumiſſion que ladite dame Kornman offre de faire faire audit ſieur Page, de la repréſenter toutes

les fois qu'il en sera requis ; & ce , jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Versailles le 27 Décembre 1781.

Signé, LOUIS, *& plus bas.*

Signé, AMELOT.

Au-dessous est écrit :

Je soussigné promets & fais ma soumission de me conformer à l'ordre ci-dessus ; ce 28 Décembre 1781.

Signé, *Page*, *Docteur Médecin.*

Et au-dessous est écrit :

Je soussignée promets & fais ma soumission de me conformer à l'ordre ci-dessus , ce 28 Décembre 1781.

Signé, F. *Kornman, née Faesch.*

Croyez vous , Lecteur , que mes chevaux eussent assez de jambes pour apporter au gré de mon desir , un tel ordre à M. Lenoir ? Il me sourit en le lisant. Je ne me rappelle pas qu'il m'ait dit (comme l'écrit Guill... Korn...) que j'étois un scélérat horrible & redoutable ; mais je me souviens qu'il me dit : *les gens que vous aimez , M. de Beaumarchais , sont certains d'être bien servis* : il voulut bien même ajouter , qu'en cette occasion , il ne pouvoit qu'applaudir à mon zéle. Eh bien ! Monsieur , lui dis-je , j'en demande la récompense permettez-moi d'accompagner ceux qui porteront l'ordre à cette infortunée. Que je puisse me vanter d'avoir fait connoissance avec elle, sous les heureux auspices d'une bonne Lettre de Cachet ! il sourit, il y consentit. Quel inconvénient y avoit-il ?

O Public ! Public de Paris ! Une femme plaignante

en Juſtice contre un mari qui la tourmente, trouve toujours un défenſeur ; & vous vous étonnez qu'une malheureuſe victime, enfermée ſans information, par une lettre de cachet ſurpriſe, exécutée ſi lâchement, ait rencontré des protecteurs, pour ſolliciter les Miniſtres ! Dans quel ſiécle vivons-nous donc ! Quel d'entre-vous trahi, ſurpris, & ſubitement renfermé, jettant ſes bras meurtris à travers les grilles de fer, ne regarderoit pas comme un dieu, le paſſant que ſes cris pourroient armer en ſa faveur ? N'avez-vous vu jamais un infortuné qu'on délivre ? La terre n'eſt pas aſſez bas, ſa tête jamais aſſez courbée, ſes genoux pas aſſez flexibles au gré de ſa reconnoiſſance : je l'ai vu, je l'ai vu, & ſur-tout cette fois, quand j'ai porté dans la priſon la lettre de ſa délivrance à l'infortunée Etrangere.

Figurez-vous une jeune femme, priſonniere au mois de décembre, & n'ayant pour tout vêtement qu'un mauvais manteau de lit d'été, pâle, troublée, enceinte & belle ! Ah ! enceinte ſur-tout & prête d'accoucher ! Je ne ſais pas comment les autres hommes s'affectent ; mais, pour moi, je n'ai jamais vu de jeune femme enceinte, avec cet air doux & ſouffrant, qui les rend ſi intéreſſantes, ſans éprouver un mouvement qui jette mon ame à ſa rencontre : jugez quand elle eſt renfermée ! Ah ! ſi c'étoit ici le lieu de raconter ; je dirois comment une fois j'ai manqué d'aſſommer un homme qui battoit une femme enceinte. Le peuple crioit : *c'eſt ſa femme* ! ---- Eh Qu'importe, amis, *elle eſt groſſe*. J'étois furieux ; je rouais de coups le brutal qui l'avoit battue, en criant toujours, *elle eſt groſſe*. J'avois l'éloquence du moment ; ils me comprirent à la fin, & ſe rangerent de mon parti. Ces gens-là, c'étoient des François !

Rentrons dans la Maiſon de force où notre

infortunée m'attend. Quand elle paroît au guichet où je l'attendais, moi troisieme, elle s'écrie avec tranſport. *Ah ! ſi l'on ne m'a pas trompé, je vois M. de Beaumarchais !*---- Oui, Madame ; c'eſt lui que le haſard rend aſſez heureux pour contribuer à vous tirer d'ici. Elle eſt à mes genoux, ſanglotte, leve les bras au ciel : *c'eſt vous, c'eſt vous M. !* tombe à terre & ſe trouve mal : & moi, preſque auſſi troublé qu'elle, à peine pouvois-je aider à lui donner quelques ſecours, pleurant de compaſſion, de joie, & de douleur. Je l'ai vu ce tableau ; j'en étois, j'en étois moi-même ; il ne ſortira pas de ma mémoire. Je lui diſois en la remettant au Médecin qui devoit l'accoucher, à qui le Magiſtat la confioit : ce ſervice, Madame, n'a pas le mérite de vous être même perſonnel : ah! je ne vous connoiſſois pas ; mais, à l'aſpect de votre connoiſſance, je jure que jamais un malheureux ne m'inplorera envain dans des circonſtances pareilles ?

J'ai dit comment la choſe ſe paſſa. Je la quittai content de moi : ne me doutant pas, je vous jure, que ſix ans après cette époque, un Magiſtrat qui n'avoit fait que nous céder, au mari le bonheur de faire enfermer ſa victime, à nous celui de la rendre au droit de ſe pourvoir devant les Tribunaux contre lui, ſe trouveroit impliqué dans une horreur auſſi gratuite ; qu'on jetteroit dans Paris un Libelle atroce où vingt perſonnes ſeroient dénigrées ; qu'à l'inſtant j'entendrois des cris, que je verrois des yeux braqués ſur moi comme des piéces de canons ! que l'on verroit ſur-tout des Dames bien foiblettes, oubliant leur âge & leur ſexe, abandonner leur propre cauſe, ſe chagriner pour le mari, *pleurer*, *hélas* ! *ſur* ce *pauvre Holopherne* ! Et moi qui ſuis tout auſſi foible qu'elles, mais qui choiſis mieux mes objets ; ſi ce récit ne peut leur ôter de l'idée que je ſuis un homme

méchant, je les ſupplie de m'accorder au moins que je ſuis le meilleur des méchants hommes.

--- Mais vous étiez ſuſpect, on vous taxe partout d'avoir aimé les femmes!--- Eh! pourquoi rougirois-je de les avoir aimées? Je les chéris encore. Je les aimai jadis pour moi, pour leur délicieux commerce; je les aime aujourd'hui pour elles par une juſte reconnoiſſance. Des hommes affreux ont bien troublé ma vie! Quelques bons cœurs de femmes en ont fait les délices. Et je ſerois ingrat au point de refuſer, dans ma vieilleſſe, mes ſecours à ce ſexe aimé, qui rendit ma jeuneſſe heureuſe! Jamais une femme ne pleure, que je n'aie le cœur ſerré. Elles ſont helas! ſi maltraitées & par les loix & par les hommes! J'ai une fille qui m'eſt bien chere; elle deviendra femme un jour: mais puiſſai-je à l'inſtant mourir ſi elle ne doit pas être heureuſe! Oui, je ſens que j'étoufferois l'homme qui la rendroit infortunée! Je verſe ici mon cœur ſur le papier.

Une réflexion, & j'ai fini.

Si cette Juſtice éternelle qui veille au bien, en laiſſant faire le mal, n'eût pas permis, ſans que je m'en doutaſſe, qu'on laiſſât dans mes mains ces précieux moyens de défenſes, dont je ne me ſouvenois non plus que de mon premier rudiment; je ſerois un monſtre aujourd'hui: Cent pages de diſcours ne m'auroient pas lavé de la bonne action qu'ils atteſtent. Grand Dieu quelle eſt ma déſtinée! Je n'ai jamais rien fait de bien qui ne m'ait cauſé des angoiſes! Et je ne dois tous mes ſuccès, le dirai-je...... qu'à des ſottiſes!

Signé, CARON DE BEAUMARCHAIS

GUÉBERT, Procureur.

Ma seconde partie paroîtra quand l'information sera finie. Je ne laisserai rien en arriere. J'ai besoin de me reposer, non dans l'inaction, je ne le puis, mais dans le changement d'occupation : c'est ma vie.